

# Réfugiés juifs et filières diamantaires à Saint-Claude pendant la Seconde Guerre mondiale <sup>(1)</sup>

Roger Bergeret

**L**e 20 juin 1940, les Allemands occupent Saint-Claude après les journées dramatiques qui virent successivement l'invasion de la Belgique, puis de la France. Chez les diamantaires, on redoute le pillage et on se hâte de mettre en lieu sûr les pierres. Dans la coopérative Adamas, celles qui sont en cours de taille sont descellées et cachées tandis que les bruts sont répartis entre les membres du Conseil d'administration. On ferme les usines. Le secrétaire du Conseil d'administration de la coopérative Le Diamant conclut le compte-rendu de cette journée mémorable par la formule laconique soulignée deux fois : « Pages d'histoire ». La profession diamantaire a bien conscience d'entrer dans un monde imprévisible.

**L'auteur :** Roger Bergeret est chargé de recherches et administrateur délégué aux archives gérées par l'association La fraternelle. Cette étude a été réalisée dans le cadre des Rencontres de l'histoire locale 2016.

**NB :** notes en fin d'article.

L'avenir semble d'autant plus sombre que l'industrie diamantaire de Saint-Claude avait pour principaux partenaires les grandes maisons juives de Londres ou d'Anvers. Ces maisons lui fournissaient des séries de pierres brutes achetées aux grands producteurs mondiaux de diamant, notamment à la De Beers. Elles étaient aussi des donneurs d'ordre aux entreprises san-claudiennes pour la taille des pierres. La coopérative Adamas faisait exception : elle ne travaillait pas pour un donneur d'ordre, mais achetait des pierres brutes à Londres et les revendait taillées à de grandes maisons de joaillerie, souvent juives. Ces circuits complexes risquaient d'être totalement désorganisés par l'invasion allemande. De plus ces événements survenaient alors que l'industrie diamantaire, un des fleurons des industries san-claudiennes, était en piteux état à la suite des crises qui l'avaient affectée dans les années Vingt et surtout dans les années Trente. En 1939 il n'y avait plus guère que **200 à 300** diamantaires en activité !

## NOMBRE D'EMPLOIS DANS LES PRINCIPAUX CENTRES DIAMANTAIRES DE 1914 À 1947 (2)

	1914	1929	1932	1935	1936	1939	1947
Hollande	9000	6100	350 à 1150	1130	1500	1700	
Belgique	15000	24000	1300 à 1900	1300 à 9000	13500	5000	4000
Allemagne	1300	3200	3200	4600	4600 (3)	?	1650 (4)
<b>France (Haut-Jura-Saint-Claude)</b>	<b>1500 (5)</b>	<b>1760 [?]</b>	<b>60 à 380</b>	<b>320 (6)</b>	<b>400</b>	<b>200-300 (7)</b>	<b>453 (8)</b>
Suisse		100	0			?	
Angleterre		25				?	
Palestine-Israël	-	-	-	-	./...	./...	2000 à 3000 (9)

## **la guerre allait offrir une opportunité inattendue de redressement à l'industrie diamantaire.**

La panique suscitée par l'arrivée des feldgrau à Saint-Claude sera vite dissipée. Il n'y eut pas de pillage. D'ailleurs les Allemands quittèrent rapidement la ville : l'armistice signé à Rethondes le 22 juin 1940 laissait Saint-Claude dans la zone libre. Le travail reprit progressivement pendant l'été. La plupart des san-claudiens comme beaucoup de Français rendirent grâce au Maréchal de ce sursis.

Mieux, la guerre allait offrir une opportunité inattendue de redressement à l'industrie diamantaire. On le constate très vite dans les registres des conseils d'administration et dans les documents commerciaux des deux plus grandes entreprises, les coopératives Le Diamant et Adamas. Avant même l'invasion de la France, certains diamantaires juifs d'Anvers s'étaient réfugiés à Clermont-Ferrand, Royan, Bordeaux, Cognac, avec des diamants bruts et même du matériel. Ils pressent par télégramme les diamantaires de livrer des pierres déjà taillées ou même de tailler des bruts qu'ils ont emportés dans leur fuite. Les commandes sont telles que, le 31 mai 1940, en pleine bataille de France, le Conseil d'administration du Diamant décide d'augmenter ses tarifs de 10% (10)! Les grandes firmes d'Anvers qui se sont repliées en France, Torczymer, Fuss, Waterman, Fendler et Wienfling offrent également du travail. Elles envisagent d'installer un grand centre de production dans les Charentes, à Cognac, au point que le Comité de défense de l'industrie du diamant de Saint-Claude, qui rassemble coopératives et entreprises patronales, s'en émeut et leur suggère de faire venir hommes et matériel dans le Jura (11).

L'industrie diamantaire ne va donc pas sombrer pendant la guerre. En effet de nouvelles filières pour le ravitaillement en pierres brutes et l'écoulement du taillé vont rapidement se mettre en place dès 1940 dans la zone non occupée. Par ailleurs des ouvriers juifs experts et prêts à accepter du travail à bon marché vont se réfugier à Saint-Claude. Comme la majorité des diamantaires san-claudiens avaient quitté la profession après la crise de 1929-1933 ou étaient en captivité ou âgés, ces réfugiés juifs venaient donc à point nommé. Pourtant, bien qu'ayant donné pleine satisfaction à leurs employeurs, certains vont connaître un sort tragique lorsque se mettra en place en 1942 une politique de collaboration de l'État français à la déportation des juifs par l'occupant nazi, politique aggravée lorsque les Allemands occuperont la zone libre en novembre 1942.

### **LE RAVITAILLEMENT EN BRUT ET L'ÉCOULEMENT DU TAILLÉ PENDANT LA GUERRE**

Les diamantaires après la tourmente de la débâcle et après l'armistice ne manquèrent pas de diamants bruts. On peut le constater grâce à la correspondance et aux relevés de compte des clients des deux coopératives Adamas et Le Diamant.

Deux filières d'approvisionnement en diamants bruts vont se mettre en place. Une, officielle, sera contrôlée par le gouvernement de Vichy, l'autre, la plus importante, sera clandestine.

Nous évoquerons d'abord la filière officielle.

Les conditions dans lesquelles va s'exercer désormais la profession ont été totalement transformées par la mise en place par le gouvernement de Vichy d'un nouveau régime économique étroitement dirigiste et d'une nouvelle organisation sociale, le système corporatif. Le régime de Vichy rejetait le libéralisme et voulait encadrer à la fois la production et le marché, afin d'éviter les fluctuations brutales des prix et la spéculation. De plus, le régime avait dû mettre en place

une véritable économie de guerre. Toute la filière diamant était donc *en principe* contrôlée par l'administration.

Les achats et les ventes de diamants bruts étaient placés sous le contrôle de deux organismes publics par lesquels passaient en principe toutes les transactions. Le ravitaillement en brut était sous le contrôle du *Comité d'organisation des minerais et métaux bruts*, auquel était rattaché le sous-comité *Diamant-Gemmes* (12). Ce sous-comité répartissait les ressources en brut entre les entreprises. Le *Comité d'organisation des industries et métiers d'art* avait la haute main sur l'écoulement des pierres taillées. Chaque trimestre les entreprises devaient transmettre à ces organismes le relevé de leurs achats et l'état de leur stock.

Les quantités de brut acquises via le *Comité d'organisation*, c'est à dire par la voie officielle, restèrent dans un premier temps importantes, bien que les communications avec les fournisseurs (Londres, Anvers, l'Afrique du Sud, le Brésil) aient été presque interrompues. Par exemple de mars à mai 1942, Adamas achète via le *Comité d'organisation* environ 600 carats de pierres. Au 3 février 1943, la même coopérative déclarait au Comité détenir 1600 carats (13) de pierres brutes ou en cours de taille. D'où ces pierres pouvaient-elles provenir ? Notre hypothèse est qu'elles avaient deux origines : la saisie des coffres des diamantaires juifs dans les pays envahis et les prises de guerre. Ainsi selon Jean Pernier (14), les Allemands auraient saisi 8 kilogrammes de diamants bruts sur un navire hollandais ou britannique qui gagnait probablement la Palestine : selon cette source, ils les auraient revendus au *Comité d'organisation des minerais et métaux bruts* français. L'aryanisation des entreprises, décrétée dans la zone occupée dès la fin 1940 puis dans la zone libre en juillet 1942, va également apporter des ressources supplémentaires, notamment des diamants bruts qui avaient été saisis dans les coffres des négociants juifs.

Mais en 1943, la quantité de brut acheté sur le marché officiel diminue très fortement : Adamas déclare seulement 450 carats de diamant bruts ou en cours de taille. On note une évolution similaire pour la coopérative Le Diamant. Pourtant le personnel employé dans ces entreprises ne varie pas en nombre ! En février 1944, Adamas employait encore 84 personnes dans trois usines, 50 à La Serre, 23 à Chassal, 11 à Chaumont ! Cette importance du personnel employé ne peut s'expliquer par la seule activité de retaille ou de repolissage d'anciens diamants. Les entreprises, du moins les coopératives (que nous connaissons le mieux) n'ont pas manqué de diamants bruts alors que la filière officielle se tarissait.

*Si l'industrie diamantaire s'est maintenue et même a prospéré pendant la guerre, c'est donc grâce à la mise en place d'une filière clandestine.* Cette mise en place s'est faite progressivement alors que les approvisionnements par la filière officielle s'amenuisaient. On voit se constituer un véritable marché parallèle. La correspondance des agents commerciaux d'Adamas ou les relevés de comptes qui ont été conservés pour Le Diamant font apparaître que, jusqu'en novembre 1942, date de l'invasion de la zone libre par les Allemands, Marseille, Cannes et Nice (15) étaient devenus des centres actifs de courtage où s'activaient dans l'ombre de nombreux intermédiaires entre les réfugiés juifs anversoises et les envoyés commerciaux des coopératives. Les noms des fournisseurs de bruts nous sont connus : ce sont presque tous des diamantaires juifs d'Anvers qui avaient avant la guerre des relations commerciales avec la place de Saint-Claude (Hillesum, Bloch, Lévy, Israël, Kurvitch, Jacob, Keyman, Blazy, Gutenberg...) (16). Il est également possible aussi que des diamants, après le durcissement des politiques antijuives de Vichy et des nazis à partir de la mi-1942, aient été apportés à Saint-Claude par

Marseille le 14 Février 1942.

FACTURE des marchandises ci-dessous  
Société ADAMAS St. Claude ( Jura )

63.25 CARATS	600 pierres	Diamants bruts à 2500 fra le ct.	FRS 158,125.00
53.50	" 73 "	" " " à 3000 "	160,500.00
48.75	" 402 "	" " " à 2000 "	97,500.00
165.50	Carats		FRS 416,125.00

Payé en espèces sur compte répartition

Monsieur GUTENBERG réfugié à Marseille

**Doc. 1. Facture adressée à la société Adamas**

Archives de la coopérative Adamas, Comptes clients factures et règlements, Archives de la Maison du Peuple de Saint-Claude.

Cette facture sur papier libre datée de Marseille 14 février 1942 et payée en espèces à «Monsieur Gutenberg, réfugié à Marseille», illustre l'importance du marché parallèle des diamants bruts provenant des négociants juifs et taillés par Adamas pendant la guerre.

des familles juives fuyant les rafles du Midi. Ces familles faisaient parfois office de « mules » pour le transport de diamants pour les maquis ou les passeurs qui les exfiltraient vers la Suisse. Ainsi certains documents font état d'une dissimulation de pierres dans des savons évidés (17).

Ces pierres devaient nécessairement être rapidement écoulées après la taille afin de faire vivre l'entreprise et de payer la main d'œuvre. Le plus souvent, les pierres une fois taillées étaient remises aux réfugiés juifs qui les avaient fournies brutes. Plus rarement semble-t-il, elles étaient écoulées auprès de joaillers. La revente par petits lots des pierres taillées permettait aux réfugiés juifs de survivre ou encore de payer un passage risqué en Palestine, en Amérique, en Suisse ou au Portugal. Un document des archives d'Adamas, la copie d'une facture sur papier libre d'un « monsieur Gutenberg » réfugié à Marseille » témoigne de l'importance de ce trafic : Adamas avait acheté de Gutenberg pour les tailler près de 1100 pierres faisant 165,50 carats. Les lots furent payés en espèces pour une somme de 416125 francs (18) (**doc. 1**) ! Il semble même qu'Adamas ait utilisé un code pour correspondre avec les clients : une lettre de Fernand Perrier, directeur commercial de la coopérative à un Monsieur André, « tailleur » à Marseille, lettre datée du 14 octobre 1942, semble relever de ce codage : « Sans nouvelles depuis deux mois des costumes que vous avez en réparation, et dont j'ai le plus grand besoin, je vous serais très obligé de bien vouloir me dire où ceux-ci se trouvent » (19) (**doc. 2**).

D'autres filières passaient probablement par la Suisse ou le Portugal. Aussi la coopérative Adamas travaille-t-elle à plein. Fernand Perrier pouvait écrire au sous-préfet, le 18 août 1942, non sans imprudence : « Notre société emploie un personnel de 110 ouvriers. Son chiffre d'affaire pour 1941 est de 6.518.833 francs. Le personnel travaille au complet depuis le 23 septembre 1940. » (20)

Les affaires de la coopérative Le Diamant paraissent être également prospères. Pour l'année 1942, les bénéfices furent de 351000 francs. 5 % furent affectés aux réserves, 20 % à la caisse sociale, 25 % au personnel, 50 % au fonds de développement. En comparaison, le salaire départemental moyen était alors de 1200 francs par mois (21). La coopérative put même rembourser au personnel les sommes déduites des salaires pour secourir les chômeurs au titre de la solidarité de 1936 à 1938. Les ouvriers ne manquèrent donc pas de pouvoir d'achat, mais eurent les plus grandes difficultés pour trouver du ravitaillement. Beaucoup, notamment les jeunes, souffrirent de la faim et délaissèrent à l'approche du printemps leur poste pour aller jardiner (22).

Il n'est même pas certain que les autorités de Vichy et les responsables officiels de la corporation n'aient pas été au courant de ce trafic. Le président du sous-comité Diamant du Comité d'organisation des minerais et métaux bruts était Georges Juhan (23), un gros diamantaire de Saint-Claude qui avait des relations professionnelles avec tous les diamantaires de la ville, coopératives incluses ! Selon certains témoignages (oraux) de vieux diamantaires, Juhan aurait ravitaillé ses collègues par les deux voies, l'officielle et la clandestine !

Il faut attendre octobre 1943 pour que l'administration des douanes réagisse : une circulaire du 2 octobre rappelle qu'il est formellement interdit d'acheter des pierres à des réfugiés, ajoutant que « les diamantaires ou lapidaires qui continueraient leur trafic encourraient des pénalités élevées » (24) (**doc. 3**). Adamas a pourtant continué d'utiliser la filière clandestine. À partir de cette date,

pour éviter les sanctions sévères promises, les feuillets des comptes clients d'Adamas sont tous déchirés, probablement dans l'attente d'un contrôle du Comité d'organisation (25). On peut difficilement admettre que les autorités aient été dupes !

L'existence de ce marché parallèle est encore confirmé par une étrange rumeur qui alerte en janvier 1942 le commissaire principal des Renseignements généraux de Lons-le-Saunier : des Israélites de Paris viendraient acheter du brut et du boort (26) en zone libre et débaucher des ouvriers diamantaires étrangers au profit des autorités d'occupation ! Le président du Groupement professionnel du diamant, qui est alors le diamantaire Paul Félicien Lançon, est convoqué pour interrogatoire aux Renseignements généraux de Lons-le-Saunier dans le cadre d'une enquête auprès des employeurs, du « syndicat ouvrier » de la corporation et des ouvriers étrangers, à l'issue de laquelle Lançon affirme n'avoir jamais eu connaissance de tels faits. Ce genre de rumeur, dont l'origine pourrait provenir des milieux les plus antisémites de la corporation, traduit peut-être la crainte de manquer de diamants bruts (27). On peut aussi, sans preuve formelle, avancer que le remplacement de Lançon par Juhan à la présidence du Comité d'organisation ait été lié à cette affaire.

Toutes ces astuces pour se ravitailler en matière première et écouler les produits traduisent une débrouillardise bien française, au prix de longs et parfois dangereux déplacements. Elles permirent à l'industrie diamantaire de survivre et de continuer à faire vivre une partie de la population. Ce fut sans nul doute une forme de résistance.

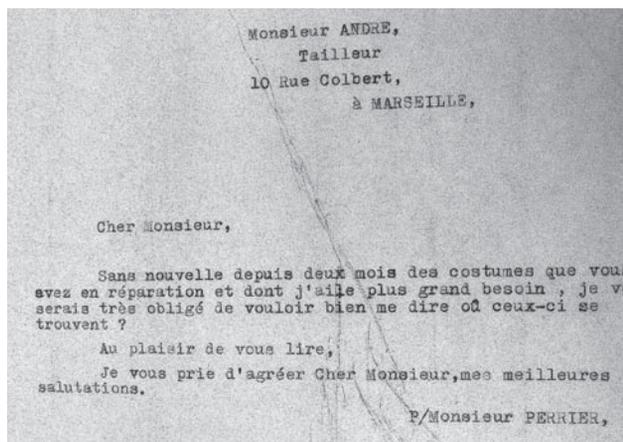
## L'EMBAUCHE DE DIAMANTAIRES ISRAÉLITES RÉFUGIÉS D'ANVERS

La reprise de l'activité nécessitait une reprise de l'embauche. Beaucoup de diamantaires à la suite de la crise de 1929 avaient quitté un métier devenu précaire et étaient allés travailler dans d'autres industries. Il fallait former des apprentis. Il y avait bien la section diamantaire du collège, mais on souhaitait y ajouter une formation pratique ou un complément de formation maison. Il fallait pour cela des moniteurs. Où les trouver ?

La venue à Saint-Claude d'ouvriers diamantaires israélites chassés de Belgique par l'invasion allemande fut donc la bienvenue. Nous disposons pour en rendre compte d'un document essentiel intitulé *Rapport et considérations particulières sur l'industrie diamantaire de France* du 31 août 1942. Ce rapport nous donne un tableau très précis du rôle et de la situation de ces réfugiés juifs étrangers (28).

Le producteur de l'archive est le *Groupement professionnel de l'industrie française du diamant* (29) qui rassemblait, conformément au système corporatif mis en place par Vichy, employeurs, artisans et ouvriers. Le destinataire de ce rapport était le préfet du Jura. Ce tapuscrit de deux pages est très explicite (**doc. 4**).

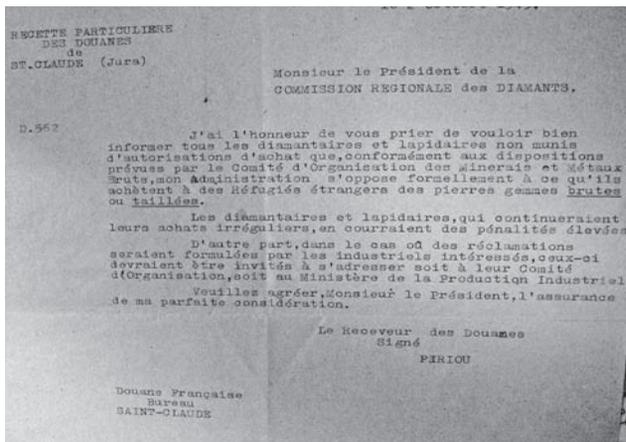
Il rappelle d'abord la situation très difficile de l'industrie diamantaire française à la veille de la guerre. Nous en donnons ici l'essentiel.



### Doc. 2. Une correspondance codée

Archives de La fraternelle/Maison du peuple de Saint-Claude, Correspondance Perrier Vuillet et al., *Fonds Adamas*, 6L (classement provisoire).

Cette lettre envoyée de Chassal le 14 octobre 1942 par Fernand Perrier, directeur commercial d'Adamas, à un Monsieur André, tailleur à Marseille, 10 rue Colbert, à Marseille pour lui demander où se trouvent des « costumes en réparation », nous paraît relever d'un code. Ce genre de codes consistant à désigner une marchandise interdite par le nom d'une autre marchandise était déjà utilisé par Voltaire : les livres interdits étaient désignés comme des fromages dans sa correspondance avec son éditeur de Genève !



**Doc. 3. Un sévère avertissement de la recette des douanes de Saint-Claude**

Archives de Maison du Peuple, Fonds Adamas, *Correspondance Perrier-Vuillet et al., 1940-1947, 6L (classement provisoire).*

Cet avertissement de la recette particulière des douanes de Saint-Claude du 2 octobre 1943 nous prouve que le trafic clandestin de pierres brutes ou taillées continuait alors que les réfugiés juifs pourchassés dans l'ex-zone libre se cachaient en ne comptant que sur la vente de leurs pierres pour subsister. De petit volume et de grande valeur, les diamants se cachaient facilement dans une doublure de poche ou même dans des savons évidés.

*« Chômage et faibles salaires, par suite de la concurrence étrangère des principaux centres, eux-mêmes favorisés par leur monnaie revalorisée ou l'aide de l'État, telle la Hollande et l'Allemagne, firent que notre pays enregistra une telle dégression d'effectifs et de technique que l'industrie menaçait de disparaître. »*

Plus grave encore était le retard technique et la dépendance de l'étranger pour certaines phases de la taille :

*« À une exception près, toutes les scieries, le clivage et la préparation des bruts, étaient détenus par les centres belges et hollandais. Nous devions passer par eux et c'est*

*ainsi qu'une grande partie de la main d'œuvre nous échappait. »*

La venue des réfugiés parut alors apporter des solutions inespérées :

*« Vint la guerre et ses conséquences. Nombreux furent les réfugiés diamantaires en France, négociants et ouvriers qui firent que la France fut presque la seule à se remettre au travail. Nous fîmes appel à une main d'œuvre étrangère restreinte mais capable... Des scieries (30) au nombre de 3 s'installèrent et ces ouvriers purent passer quantité de matériel permettant leur agencement. Nous trouvâmes également des cliveurs (31). Aussitôt une campagne fut engagée pour développer l'apprentissage .../... ».*

Ce dernier passage nous apprend que ce ne furent pas seulement les coopératives, mais également les entreprises patronales qui saisirent cette opportunité : réouverture ou création de nouveaux ateliers, notamment pour l'opération délicate du sciage des pierres, recrutement d'une main d'œuvre experte dans les passes qui restaient quasiment le monopole d'Anvers ou d'Amsterdam tel le clivage. On assista donc non seulement à un apport de main d'œuvre, mais également à un transfert de technologie.

La suite de ce document nous plonge au cœur de la tragédie que constituait, pour ces réfugiés, le durcissement en 1942 des lois et des mesures antisémites du gouvernement de Vichy et sa collaboration avec le dessein nazi d'éradiquer les juifs d'Europe, collaboration parfois réticente, parfois zélée lorsqu'il s'agissait de juifs étrangers et lorsque les fonctionnaires chargés de l'appliquer étaient eux-mêmes antisémites.

*« Ces ouvriers étrangers, au nombre de 18 à 20 au maximum (32), étaient tous en règle avec contrats de travail et permis de séjour. Malheureusement, la presque totalité était des israélites... Et voici que subitement, pour des raisons que nous n'avons pas à discuter, ils viennent d'être rappelés et internés, laissant tout le travail en préparation et nos apprentis insuffisamment instruits... Nous vous supplions donc que cette poignée d'ouvriers qualifiés nous reste et puisse servir et l'industrie diamantaire et l'industrie nationale ».*

Ce dernier point doit s'interpréter à partir du contexte. Les premières mesures antisémites de Vichy (essentiellement les interdictions professionnelles prises dès octobre 1940) concernaient les professions libérales, mais ignoraient les ouvriers, même israélites. L'embauche d'ouvriers étrangers, y compris les juifs réfugiés en France, était même encouragée par le gouvernement de Vichy, dès lors que l'on en avait besoin (33). Mais un fait nouveau est intervenu : le renforcement de la collaboration entre Vichy et son premier ministre Laval (revenu aux affaires

le 18 avril 1942) avec l'Allemagne. À ce moment l'Allemagne s'engageait dans la *solution finale de la question juive en Europe*. Le gouvernement Laval, avant même l'occupation de la zone libre par les Allemands en novembre 1942, avait durci sa politique antisémite : en « marchandant » avec les Allemands la livraison de 36000 juifs étrangers ou même naturalisés français récents (depuis 1936) il se faisait fort d'obtenir un adoucissement de l'armistice ou un traité de paix avec l'Allemagne qui aurait donné à la France une place privilégiée dans l'Europe nouvelle en cours d'édification par le Troisième Reich. Pour obtenir les quotas demandés par l'occupant, Pierre Laval va donc planifier dans toute la zone libre une grande rafle, programmée en secret par René Bousquet pour le 26 août 1942, donc avant l'occupation de la zone libre (34). Les intéressés avaient déjà été recensés, dès janvier 1942, par la mairie de Saint-Claude à la demande des autorités préfectorales. La rafle eut lieu dans la ville le 26 août 1942, mais elle semble avoir été préparée auparavant par quelques arrestations (35).

C'est dans ce contexte qu'est rédigée la requête de nos diamantaires, le 30 août 1942. Cette requête ne veut pas apparaître comme une contestation du traitement des juifs par Vichy, mais comme motivée par des raisons économiques : la main d'œuvre juive est vitale pour l'industrie diamantaire française. Il est possible que ces raisons d'ordre économique aient aussi dissimulé une attitude de refus de la politique antisémite de Vichy. Nous l'estimons possible, sans pouvoir l'affirmer (absence de sources).

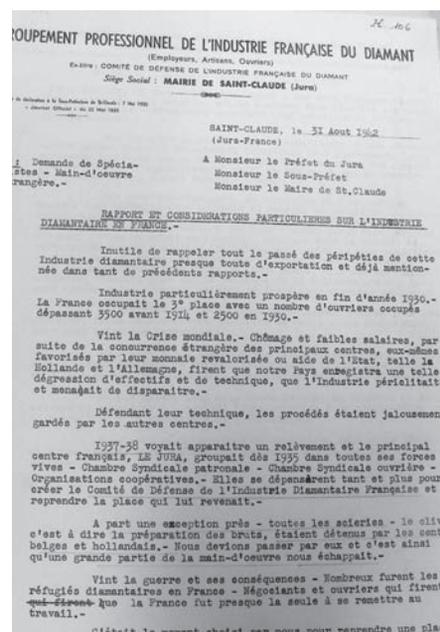
## QUE SONT DEVENUS LES DIAMANTAIRES JUIFS ?

Cette lettre eut-elle un résultat, a-t-elle sauvé des juifs ou au moins retardé leur déportation ?

Sur les dix-huit ou vingt réfugiés juifs employés connus, six furent arrêtés dès le 26 août, dont une femme. Ce sont ceux qui avaient cru être épargnés en se faisant recenser avec leur adresse à la demande de la mairie en janvier 1942 ! Les autres, dont on a la liste partiellement dressée dans les entreprises par les Renseignements généraux de Saint-Claude pour être envoyée à la préfecture, n'ont pas été arrêtés (36) ! D'autres le furent en 1943 ou jusqu'en avril ou mai 1944.

On peut formuler plusieurs hypothèses :

- informés de la rafle, ils ont prestement quitté leur usine ou leur habitation pour se cacher. Ce fut peut-être le cas d'un ouvrier diamantaire, David Weinstein (**doc. 5**). Nous disposons à son sujet de sources suffisamment importantes pour reconstituer son parcours : l'album du principal du collège, Louis Martin et les recherches approfondies conduites par Éve Line Blum sur le Convoi 73, convoi parti de Drancy le 15 mai 1944 par lequel David Weinstein a été déporté avec 878 juifs après son arrestation à Saint-Claude en 1944. Juif probablement d'origine polonaise mais né à Anvers, marié et père d'un enfant, il s'était réfugié en France en mars 1942 et avait été embauché comme travailleur spécialiste (tailleur de diamants) par le Comité d'Organisation des Industries et métiers d'art, l'organisme public (lui-même contrôlé par les Allemands) par lequel passaient tous les achats et ventes de diamants bruts, et dont le siège était rue du Pré. Il est possible qu'il ait pu échapper aux rafles d'octobre 1942 en utilisant le faux nom, Jack Pen, qu'il avait adopté quand il était champion de lutte avant son arrivée en France. Peut-être a-t-il été protégé par le Comité d'organisation et les occupants qui avaient



### Doc. 4. Intervention du groupement professionnel de l'industrie professionnelle du diamant, 31 août 1942.

Archives municipales de Saint-Claude, H106, Juifs, nc.

Le 26 août 1942, le gouvernement de Vichy qui a décidé le regroupement et l'internement des réfugiés juifs étrangers fait procéder à une rafle dans toute la zone libre et notamment à Saint-Claude. Ces réfugiés étaient une vingtaine à avoir été embauchés. Ils étaient particulièrement précieux car ils maîtrisaient le clivage et le sciage, que peu d'entreprises jurassiennes pratiquaient (sauf la coopérative Adamas), car les secrets industriels étaient jalousement gardés. Aussi les diamantaires de Saint-Claude insistent-ils pour que ces ouvriers « malheureusement israélites » soient laissés à leur poste de travail pour achever les tâches en cours et continuer de former des apprentis. Particulièrement « glaçante » est cette phrase révélatrice : « *Au pis aller, nous nous contenterions de cliveurs et de scieurs au nombre de 6* ».

Le président du groupement professionnel était Paul Félicien Lançon, patron diamantaire, âgé de 41 ans en 1942, dont le domicile ou l'usine se situaient rue du Marché à Saint-Claude.



**Doc. 5. David Weinstein, alias Jack Pen.**

Extr. de Album du principal du collège Louis Martin, 1926-1951, Archives municipales de Saint-Claude. Document communiqué par Véronique Rossi.

Cet ouvrier diamantaire, juif réfugié d'Anvers, où il est né en 1912, est aussi un athlète. Il a en 1944 32 ans. Son histoire est assez mystérieuse. Il ne figure pas dans la liste des ouvriers diamantaires juifs dressée par les Renseignements généraux, ni dans les listes des juifs résidents à Saint-Claude dressées par la municipalité. Son titre de champion de lutte, son pseudonyme Jack Pen ou des complicités expliquent qu'il ait pu vivre à Saint-Claude rue de La Poyat jusqu'au moment des rafles d'avril 1944. Il fut déporté par le convoi 73, un des derniers à partir, vers Kaunas en Lituanie mais il survécut ainsi que son fils, et émigra aux Etats-Unis après la guerre.

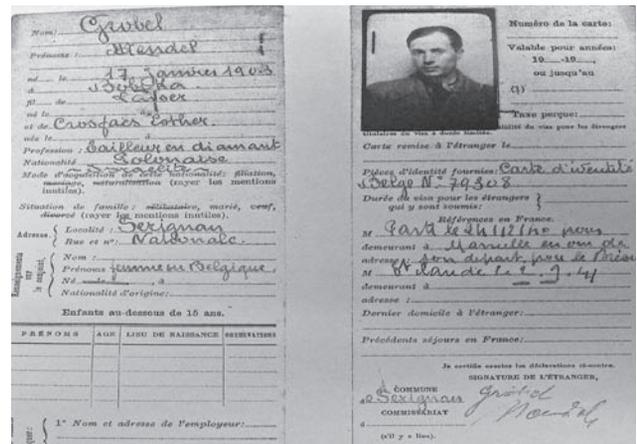
besoin de lui comme expert ? Il se sentait en tout cas alors assez en sécurité pour demander au principal du collège de mettre à sa disposition une salle afin de donner des leçons de lutte et de boxe (37). Le Mémorial de la Shoah le donne comme mort à Kaunas après sa déportation. Mais selon les sources découvertes par Ève Line Blum, David Weinstein aurait été arrêté deux fois : une première fois à Lens le 4 avril 1943. Le fait est très plausible puisque David avait son épouse cachée en Belgique ainsi qu'un fils caché à Bruxelles par une parente (38). Il aura probablement cherché à les revoir, mais ses faux papiers ou ses protections durent le sauver, puisqu'il fut relâché. Son épouse, peut-être arrêtée en même temps que lui, n'eut pas cette chance : elle fut déportée à Auschwitz et disparut sans laisser de trace. David revint alors à Saint-Claude pour y être finalement arrêté en avril 1944. Pourtant, il survécut. Détenu au camp d'extermination du Stutthof en Pologne, il se serait enfui ou aurait été libéré par les Russes en février 1945. Il ne revint pas en France, mais en Belgique puis émigra aux Etats-Unis avec son fils. Il y vivra jusqu'en 1991, sans avoir de descendant, son fils Julius, né en 1940, étant décédé sans enfant en 1979 (39).

- certains ont réussi à passer en Suisse ou ont été exfiltrés par la Résistance : c'est sans doute le cas de toute une famille de diamantaires juifs d'origine polonaise, la famille Westreich, cinq personnes en tout, venus d'Anvers et embauchés par *Le Diamant*. Cette famille comprenait cinq personnes : trois frères nés entre 1913 et 1924, plus une autre personne du même nom mais beaucoup plus âgée, peut-être le père, et son épouse. Les jeunes ne figurent plus dans la liste des salariés du *Diamant* dans les jours qui précèdent la rafle du 26 octobre ! La femme a sans doute pu s'échapper, l'homme, le père, a probablement été déporté en avril 1943. L'exfiltration de ces ouvriers par la coopérative fut probablement un acte de résistance : au *Diamant* comme à La Fraternelle agissait le réseau de l'*Armée secrète*, dont le responsable civil, Gervais Millet, était administrateur de la coopérative.

Certains moins chanceux ou trop confiants connaîtront l'enfer de la déportation et des camps d'extermination. Un exemple est particulièrement bouleversant. L'ouvrier diamantaire Mandel Grobel avait en 1942, 39 ans, dont au moins treize consacrés à fuir l'antisémitisme ! Né en Pologne, il avait fui l'antisémitisme du gouvernement polonais dans les années vingt pour gagner Anvers et y exercer le métier de diamantaire. Là il s'était marié avec Elka née Moritz (40). Ils eurent une fille, Minna. C'était pour le couple la promesse d'une nouvelle vie. Hélas, la Belgique est envahie dans les jours qui précèdent la débâcle française, en avril-mai 1940. Mandel Grobel gagne Paris, sous le nom de Mignon, pour se retrouver finalement à Sérignan, près de Béziers, où sa femme et sa fille viennent le rejoindre (sa fille figure dans les listes des élèves de l'école de Sérignan). Mais avec l'armistice de juin 1940, Sérignan se trouve dans la zone occupée ! Ce fut à nouveau la fuite : Mandel partit d'abord seul à Marseille (la veille de Noël 1940) pour y trouver un refuge pour sa femme et son enfant. Il justifia sa présence aux autorités par un projet de gagner le Brésil et sans doute y trouver du travail ! Gagner le Brésil en 1941 paraît peu vraisemblable, si bien que l'on peut se demander s'il ne fut pas la victime de fausses filières d'évasion. Il rejoint alors Saint-Claude le 2 septembre 1941, y trouve un logement 1 Place des Carmes et un emploi de diamantaire. Sa femme et sa fille le rejoignent. Une vie nouvelle semble à nouveau commencer.

Survient la rafle du 26 août 1942 : Mandel tente de fuir en Suisse mais il est arrêté. Il est interné à Drancy, puis évacué vers Auschwitz par le convoi 134. Toute trace de lui est perdue et on peut conjecturer qu'il fut gazé.

Sa femme est arrêtée ce même 26 août à Saint-Claude. Avec sa fille de treize ans, elle est convoyée à Vénissieux, où avaient été regroupés plus de mille femmes et enfants des départements limitrophes à celui du Rhône. Il semble que les autorités de Vichy, peut-être à la demande du cardinal Gerlier, aient constitué une commission de «criblage» (un médecin, un ingénieur et une infirmière juifs plus un prêtre), pour trier ceux qui devaient partir à Drancy ou être épargnés. Des membres de cette commission avaient créé un réseau de récupération des enfants. C'est à eux que madame Grobel, s'attendant au sort qui lui serait réservé, a sans doute confié sa fille. La jeune Minna retrouva Saint-Claude et fut cachée par la famille Schiari (immigrés italiens de 1922). Sa mère Elka Grobel fut déportée à Auschwitz par le convoi 27 le 2 septembre 1942. Ainsi finit ce couple de juifs polonais, décidément voué à un exil éternel (41) (**doc.6**).



**Doc. 6 a et 6 b.**  
**Cartes d'identité de Mandel GROBEL et Elka GROBEL**

Le bilan est lourd: selon les informations disponibles, il y eut dix déportations de diamantaires juifs «étrangers» dont neuf n'ont pas survécu (7 à Auschwitz, deux à Mauthausen ou Kaunas). Tous les hommes étaient des diamantaires qualifiés qui avaient contribué à rajeunir et à relancer une industrie qui était la fierté de la ville.

**Archives municipales de Saint-Claude, H 106, Juifs (copie).**

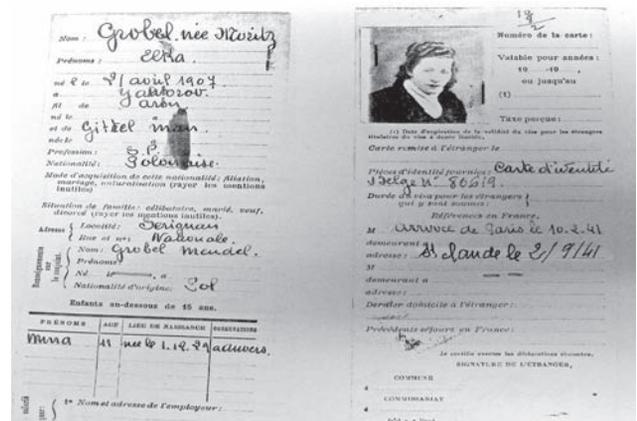
**CONCLUSION**

Ce fut largement grâce aux réfugiés juifs d'Anvers, qui transmièrent leurs secrets industriels et formèrent une génération d'apprentis, que l'industrie diamantaire de Saint-Claude, très largement dépendante de l'extérieur pour des passes essentielles comme le clivage et le sciage, devint plus experte. L'industrie diamantaire du Haut-Jura n'a pas sombré et a bénéficié de filières d'approvisionnement en diamants et d'écoulement des taillés clandestines.

Ces cartes d'identité permettent de suivre l'errance de Mandel Grobel, de son épouse et de leur fille Minna : Pologne, Belgique, Paris, Siergnan, Marseille et finalement Saint-Claude, où Mandel est raflé le 26 août 1942, convoyé à Drancy, puis Auschwitz par le convoi 34 le 14 septembre 1942. Son épouse fut raflée le même jour, transportée à Lyon et de là déportée à Auschwitz par le convoi 27 le 2 septembre 1942. Leur fille Minna fut recueillie par une san-claudienne, Roseline Schiari, qui sera inscrite par Israël dans le Mémorial des Justes parmi les nations à Jérusalem.

Le nombre de diamantaires occupés va passer de moins de 300 en 1939 à 453 en 1947 (42).

Il faut pourtant être prudent lorsque l'on recourt aux témoignages oraux tel que celui-ci, recueilli d'un ancien diamantaire: «*Jamais le diamant n'a aussi bien marché que pendant la guerre*». Cette remarque s'explique parce que l'embellie de la guerre se situe entre la crise des années Trente et les difficultés de l'après guerre. Le nombre d'emplois est remonté encore en 1951 à 452 et restera stable jusqu'en 1958 (43).



**Doc. 6b.**

L'industrie diamantaire a donc survécu et s'est même renouvelée mais Saint-Claude est demeurée un centre secondaire malgré tous les efforts de la profession. Les avantages comparatifs en terme de coût de main d'œuvre ne sont pas seuls en cause. Il y a une fragilité propre à la filière diamantaire san-claudienne: sa faible capacité de financement loin des centres décisionnels du marché et des grandes banques; la sous-traitance dominante; la disparition de personnalités fortes qui avaient réussi à s'intégrer dans les réseaux où s'organisait le marché du diamant. L'embellie fut donc certaine mais provisoire.

**Nous y avons retrouvé et suivi le parcours de certains des diamantaires juifs étrangers de Saint-Claude raflés en 1942 ou arrêtés et déportés en 1943 et 1944.**

### *Sources*

Archives municipales de Saint-Claude : le dossier H 106, Juifs contient de nombreuses pièces d'archives et de correspondance sur les réfugiés diamantaires. Elles conservent également un *Album* du principal Louis Martin (1R21), qui a consigné photos et récits des années 1926-1951, notamment sur David Weinstein, ouvrier diamantaire d'Anvers et champion de lutte, dit Jack Pen.

Archives de La Fraternelle/Maison du Peuple de Saint-Claude : *le fonds Adamas*, en cours de classement, nous a apporté des indications précieuses concernant les fournisseurs et clients ainsi que le personnel de la coopérative.

Archives départementales du Jura. Elles possèdent toutes les archives de la coopérative *Le Diamant*, notamment celles du Conseil d'administration, notamment pour la période de la guerre, réf. 29J 37.

Centre de documentation juive contemporaine / Mémorial de la Shoah. Sur son site [www.memorialdelashoah.org](http://www.memorialdelashoah.org), on peut consulter les archives du Centre de documentation juive contemporaine, et notamment la base de données des déportés juifs de France inscrits sur le Mur des Noms. Nous y avons retrouvé et suivi le parcours de certains des diamantaires juifs étrangers de Saint-Claude raflés en 1942 ou arrêtés et déportés en 1943 et 1944, depuis leur arrivée à Drancy jusqu'à leur transport dans l'un des 75 convois les transportant principalement à Auschwitz. Nous signalons dans l'article quelques erreurs ou lacunes de la base.

Eve Line Blum-Cherchevsky, auteure et première directrice de publication de l'ouvrage *Nous sommes 900 français*, recueil de témoignages sur le Convoi 73, Besançon, 2003 (9 volumes parus, représentant des milliers de pages). Pour plus de précisions sur ce travail, voir le site <http://www.convoi73.org>. Nous remercions Madame Eve Line Blum-Cherchevsky, qui a fait de longues recherches sur les déportés du Convoi 73 de nous avoir transmis la documentation très précise qu'elle a obtenue du Service des Victimes de la Guerre, service Archives et documentation, du Ministère fédéral des Affaires sociales de Belgique à propos de David Weinstein.

### *Bibliographie*

Barbier (Jean-Claude), « Alfred Golliard, préfet du Jura sous le Front populaire », Société d'émulation du Jura, *Travaux* 2014, 2015, p. 271-294.

Billery (Adrien), *Saint-Claude et ses industries*, 1966.

Blum-Cherchevsky (Ève Line), *Nous sommes 900 français*, recueil de témoignages sur le Convoi 73, Besançon, 2003-2009.

Claustre (Vincent) : « L'accueil dans la zone non occupée du Jura des derniers juifs expulsés d'Alsace en juillet 1940 », Société d'émulation du Jura, *Travaux* 2015, 2016, p. 307-341.

Figarol (Thomas), *Le district industriel de Saint-Claude et le monde du diamant à l'âge de la première mondialisation (années 1870-1914)*, Thèse, Besançon, 2014.

Gaudillier (Rémy), « La question juive dans le Jura (1940-44) », Société d'émulation du Jura, *Travaux* 1997, 1998, p. 197-227.

Golden (François), *Le mouvement syndical à Saint-Claude (1914-1939)*, mémoire de Maîtrise, Besançon, 1979.

Robert (André), *Jura 1940-1944 : territoires de résistance*, Éditions du Belvédère, 2014.

Spira (Henri) : *La frontière jurassienne au quotidien, 1939-1945*, Slatkine, Genève, 2010 (aux Archives municipales de Saint-Claude).

## IN MEMORIAM

Ichel ERDMAN, né le 13 3 14 à STORY (Pologne), déporté de Drancy à Auschwitz par le convoi 27 le 2/09/42.

Joseph MARBER né le 18/03/1896 à VARSOVIE, tailleur de diamant. Demeurait 9 route de Chaumont. Est inscrit(e) sur le Mur des Noms en tant que Joseph MARBER né(e) le 18/03/1896 à VARSOVIE, déporté(e) par le convoi n° 34 au départ de Drancy le 18/09/1942. Mémorial de la Shoah.

Max SCHIMMEL né le 23/03/1892 à IZDEBKI (Pologne. Diamantaire. Déporté à Auschwitz par le convoi n° 34 au départ de Drancy le 18/09/1942. Mémorial.

Simon WACHSBERG né le 24/02/1898 à TRZEBINIA (Pologne). Diamantaire. Déporté à Auschwitz par le convoi n° 34 au départ de Drancy le 18/09/1942. Mémorial.

Samuel RUBNER né le 17/05/1905 à OSWIECIN (Pologne), scieur de diamant. Déporté à Auschwitz par le convoi n° 34 au départ de Drancy le 18/09/1942. De profession Diamantaire. Mémorial.

Mandel GROBEL né le 17/01/1903 à BOBRKA( Pologne). Diamantaire Saint-Claude. Est inscrit(e) sur le Mur des Noms en tant que Mandel GROBEL né(e) le 17/01/1903 à BOBRKA, déporté(e) par le convoi n° 34 au départ de Drancy le 18/09/1942.

Noachim Jacob (Jacques) RISNIK, né le 10/04/12 à Anvers, polisseur de diamant, 28 rue du Collège, déféré devant le receveur du poste de douanes de Saint-Claude pour trafic illicite de diamants en 1942 , en fuite et arrêté dans la région de Marseille, déporté de Drancy par le convoi 51 le 6/03/43 à Maidanek, ou par le convoi 53 à Sobidor le 25 3 43.

Berl (Bernard) WEISTREICH, né le 26/07/81, à Bresko (Pologne), diamantaire (déporté ?).

Joseph Aron WEISTREICH, né le 19/10/24 à Anvers, diamantaire, 3T Place du Château, Drancy ( ?), Mauthausen.

Cette liste comprend les noms de diamantaires juifs pour lesquels nous nous estimons assez informés pour les placer dans la liste des déportés disparus. Un doute subsiste sur le sort de l'un d'entre eux : Weistreich Berl (Bernard). On pourrait ajouter à la liste les noms suivants : Elka GROBEL, épouse du diamantaire Mandel Grobel ; Jacob LIMONIK, né à Kiev le 15 juillet 1911, domicilié 8 Montée de La Cueille, déporté de Drancy par le convoi 73 le 15 mai 1944 et décédé à Kaunas (Lituanie) ou Reval (Estonie), mais nous ignorons s'il était diamantaire ; ainsi que Robert Rubin UBERFELD, né à Wolbrom (Pologne), qui demeurait 4 rue de la

Poyat, déporté par le convoi n° 50 au départ de Drancy le 04/03/1943.

Sources : Archives municipales de Saint-Claude, H 106, Juifs, largement documenté par Jean-Marc Veyrat et Véronique Rossi ; Mémorial de la Shoah, éd. 2012, [memorialdelashoah.org/internet](http://memorialdelashoah.org/internet).

## NOTES

(1) - Nous devons une partie des sources de cet article à Jean-Marc Veyrat, qui a dressé notamment un état des réfugiés juifs diamantaires, et à Véronique Rossi. Leurs recherches très rigoureuses sont rassemblées dans le dossier H 106, *Juifs*, aux Archives municipales de Saint-Claude. Vincent Claustre, auteur d'un article sur l'accueil des juifs alsaciens dans le Jura (Société d'émulation du Jura, *Travaux*, éd. 2016, Lons-le-Saunier, 2015) nous a communiqué certains documents issus des Renseignements généraux de Lons-le-Saunier. Nous l'en remercions vivement.

(2) - Sources : Archives numérisées de la Maison du peuple de Saint-Claude, *Alliance Universelle Diamantaire (AUOD)*, Congrès d'Anvers, 1946, 2C1946\_4. *L'ouvrier diamantaire, bulletin de l'Union nationale des syndicats ouvriers diamantaires français*, numérisé, présente également des statistiques sur la situation des différents centres diamantaires du début des années vingt à la veille de la guerre. Voir également les tableaux établis à partir de sources syndicales par François Golden, *Le mouvement syndical à Saint-Claude (1914-1939)*, mémoire de maîtrise, Université Besançon (1979), p. 119 sq. Pour 1946, 1947 et suivantes, des indications sont fournies par le Bureau de l'Alliance universelle diamantaire, dans *Archives de la Maison du peuple*, doc. num., AUOD\_1C1949.

(3) - La réussite allemande est due à la politique économique du Reich hitlérien à partir de 1933 : le reichsmark est sous-évalué pour favoriser les exportations, les grèves sont interdites.

(4) - Plus 1350 chômeurs. On peut donc évaluer à environ 3000 le nombre de diamantaires allemands. Source : *Alliance universelle diamantaire*, L'industrie diamantaire en Allemagne, Archives de la Maison du Peuple\_AUOD\_3C6\_1947\_2. Grâce à des salaires très bas et aux commandes américaines, l'industrie diamantaire allemande s'est très vite relevée après la guerre.

(5) - Dernière évaluation faite par Thomas Figarol dans sa thèse, *Le district industriel de Saint-Claude et le monde du diamant à l'âge de la première mondialisation (1870 – 1914)*, déposée aux Archives de la Maison du Peuple.

(6) - Ce chiffre fourni par *L'ouvrier diamantaire* n'inclut que les syndiqués ou ne prend en compte que les ouvriers au travail. Il nous paraît sous-évalué. F. Golden, à partir des chiffres fournis par René Dalloz, de la coopérative *Le Diamant*, donne pour 1935 les chiffres de 180 ouvriers pour *Le Diamant*, 100 chez *Adamas*, et 140 dans les maisons patronales.

(7) - D'après *L'Ouvrier diamantaire* de juin 1939, seule *Adamas* tourne normalement. Les usines tournent de façon intermittente. Les petites diamanteries sont arrêtées. Une partie seulement des ouvriers de la coopérative *Le Diamant* travaillent.

(8) - D'après un tableau dressé en 1947 par l'Alliance Universelle Diamantaire (*Archives de la Maison du Peuple de Saint-Claude*, AUOD\_3C3\_1947\_1). On aurait alors compté 403 syndiqués, plus 50 « inorganisés » (ouvriers à domicile et non syndiqués).

(9) - Dont 500 en coopératives. D'après *Alliance universelle diamantaire*, Procès-verbaux des réunions du bureau, Archives de Maison du Peuple, AUOD\_1C 1948. Tous les ouvriers sont jeunes et travaillent de 44 à 46 heures par semaine. Lors du congrès de l'AUOD de 1946, la Palestine fut vivement attaquée. Notamment le délégué français René Dalloz, secrétaire de la Chambre syndicale diamantaire, reprocha aux juifs de Palestine de former trop d'apprentis et d'avoir introduit dans le diamant le travail à la chaîne (AMDP\_AUOD\_2C1946\_4).

(10) - Registres du Conseil d'administration de la coopérative *Le Diamant*, séance du 31 mai 1940 (*Archives départementales du Jura*, registres du C.A., années 1939-1947, 29 J 37)

(11) - Registres de la coopérative Le Diamant, séance du 31 mai 1940 (Archives départementales du Jura, *Le Diamant*, Années 1939-1947, registres du CA, 29 J 37).

(12) - Ces Comités d'organisation se mettent progressivement en place après la promulgation par le gouvernement de Vichy de la loi du 16 août 1940. Ils sont chargés d'organiser la production industrielle et sont placés sous l'autorité supérieure de l'Office central de répartition des produits industriels, ou OCRPI, institué par la loi du 10 septembre 1940.

(13) - Un carat équivaut à 1/5<sup>e</sup> de gramme. Une pierre de un carat est considérée comme une petite pierre.

(14) - Diamantaire originaire de Chaumont. Témoignage recueilli en 2010 par Thomas Figarol, Enquête 2010, *Archives de la Maison du Peuple de Saint-Claude*.

(15) - Le département des Alpes-Maritimes, occupé par les Italiens, était devenu, après l'occupation de la zone libre, un dernier refuge pour les diamantaires juifs.

(16) - *Archives de la coopérative Adamas*, Comptes clients, factures et règlements, 1920-1940, *Archives de la Maison du Peuple de Saint-Claude*.

(17) - *Archives municipales de Saint-Claude*, dossier H106, *Juifs*, 1940-1946, sous-dossier Risnik-Mayer-Jacob.

(18) - Archives de la coopérative *Adamas*, «Comptes clients factures et règlements», 1939-1942, *Archives de La fraternelle/Maison du Peuple de Saint-Claude*.

(19) - La fraternelle/ Maison du Peuple de Saint-Claude, *Fonds Adamas*, Correspondance Perrier-Vuillet et al, 6L (classement provisoire).

(20) - Ibid., *Correspondance Perrier Vuillet et al.*, Fonds Adamas, 6L (classement provisoire).

(21) - Sébastien Durand, *Travailler dans les entreprises sous l'occupation*, dans les Cahiers de la MSH Ledoux, textes réunis par Christian Chevallier et Jean-Claude Daumas.

(22) - *Registre des délibérations du Conseil d'administration de la coopérative Le Diamant*, 25 mars 1942, Archives départementales du Jura, 29J 37.

(23) - Ce dernier avait remplacé Paul Félicien Lançon, diamantaire à Saint-Claude (*Archives départementales du Jura*, 1782W106, Surveillance des ouvriers israélites travaillant à Saint-Claude).

(24) - Archives de La Fraternelle/Maison du Peuple de Saint-Claude, *Fonds Adamas*, 6L (classement provisoire), Correspondance Perrier-Vuillet et al., 1940-1947.

(25) - Archives de La Fraternelle/Maison du Peuple de Saint-Claude, *Fonds Adamas*, Comptes clients factures et règlements, vol. 1, 1920-1943 (dérelié).

(26) - *Boort ou bort*: diamant imparfait utilisé comme abrasif pour le polissage.

(27) - Archives départementales du Jura, 1782W106, *Surveillance des ouvriers israélites travaillant à Saint-Claude*, janvier 1942.

(28) - Archives municipales de Saint-Claude, dossier H 106, Juifs.

(29) - Il succédait au Comité de défense de l'industrie française du diamant, créé en pleine crise, en 1935, et qui regroupait, déjà, patrons, coopératives et syndicats. Le groupement professionnel existait encore en 1947 (Archives de la Maison du Peuple de Saint-Claude, *Alliance universelle diamantaire*, AUOD\_3F5\_1947\_48).

(30) - Le sciage était une opération longue et délicate, longtemps exercée par les entreprises d'Anvers ou d'Amsterdam. Il importait en effet d'enlever le minimum de poids au diamant avant de tailler les facettes.

(31) - Le clivage est la première opération effectuée sur la pierre brute, en général de forme irrégulière. Un cliveur habile trouve « le grain de la pierre » et le fend selon le plan qui permettra de fournir le type de taille demandé avec le moins de perte possible. Avant la guerre, le clivage était en général effectué par des diamantaires belges ou hollandais.

(32) - Vincent Claustre, à partir d'une liste dressée par les Renseignements généraux de Lons-le-Saunier, en dénombre 13 (Archives des Renseignements généraux de Lons-le-Saunier, Arch. départementales Jura, Surveillance des ouvriers diamantaires israélites travaillant à Saint-Claude, 1782W108). Certains ouvriers ont échappé à cette enquête, comme le montre le *Rapport du Groupement professionnel de l'industrie française du diamant* d'août 1942, qui parle de 18 ou 20 ouvriers. Nous connaissons au moins un diamantaire non recensé, David Weinstein.

(33) - L'embauche d'un juif étranger devait recevoir un avis favorable du service MOE (main d'œuvre étrangère).

(34) - La plus connue est la rafle dite du Vélodrome d'hiver des 16 et 17 juillet 1942. Les rafles de la zone occupée sont moins connues.

(35) - Le registre du Conseil d'administration de la coopérative *Le Diamant* dans les jours précédents évoque ces premières arrestations.

(36) - Les principales sources utilisées pour ce qui suit sont le dossier H 106, *Juifs*, des Archives municipales de Saint-Claude, et le Mémorial de la Shoah [www.memorialdelashoah.org](http://www.memorialdelashoah.org).

(37) - Archives municipales de Saint-Claude, 1R21, *Album du principal du collège Louis Martin*. Le convoi 73 eut pour destination cette localité de Lituanie, Kaunas, et fut l'un des derniers à partir. La plupart de ces déportés furent fusillés. David Weinstein est inscrit au mémorial de la Shoah.

(38) - L'épouse de David Weinstein et son fils avaient d'abord été cachés pendant la guerre par le Comité de Défense des Juifs de Belgique. Son épouse fut arrêtée en 1943 et mourut en déportation, tandis que son fils Julius âgé de 3 ans était caché par sa tante à Bruxelles.

(39) - Informations fournies par le Service des Victimes de la Guerre, service Archives et documentation, du Ministère fédéral des Affaires sociales de Belgique et transmises par Madame Eve Line Blum-Cherchevsky, auteure et directrice de l'ouvrage *Nous sommes 900 français*, recueil de témoignages sur le *Convoi 73*, Besançon, 2003. Pour plus de précisions sur ce travail, voir le site <http://www.convoi73.org>.

(40) - Elka Grobel est nommée par erreur Grober dans le Mémorial de la Shoah. Sa date de naissance et son patronyme paternel, Moritz, permettent d'affirmer sans risque d'erreur qu'il s'agit bien de l'épouse de Mandel Grobel.

(41) - Sources : Archives municipales de Saint-Claude, H 106, *Juifs*. Ce dossier contient la plupart des archives retrouvées concernant la famille Grobel (notamment les copies de cartes d'identité). Voir également *Mémorial de la Shoah*, [www.memorialdelashoah.org](http://www.memorialdelashoah.org).

(42) - Mais ils étaient déjà de 2000 à 3000 en Palestine.

(43) - D'après les chiffres fournis par Adrien Billerey, *Saint-claude et ses industries*, II, p. 152. Ces chiffres sont en gros confirmés par les chiffres fournis par les archives de l'AUOD.

(44) - En 1945, la Belgique employait encore 13500 ouvriers, la Hollande 800, l'Amérique du Nord, où des ateliers ont été créés par des Israélites. exilés, 4000, la Palestine 4500 (Archives de l'AUOD, AMDP-1\_AUOD\_1C1945, manuscrit). Le relèvement d'Anvers doit beaucoup au gouvernement belge qui a créé le *Diamond Office*, qui règlemente approvisionnement en brut, importation de brut, salaires et organisation de la profession.

(45) - Selon *L'Écho de la Montagne* du 13/11/1942, cité par J.M. Veyrat, dossier H 106, *Juifs*, AMSCI.